



CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2026

Présents : Bernard BLASER, Gilles CHARVIN, Jean-Yves DUPAS, Karine GIRAUD, Myriam KELLER, Angélique LATHUILLIERE, Catherine TROIANO, Romain POINSIGNON, Tracy BANGE, Didier DUMONT

Absents excusés : Pierre BROCHET, Bernard-Pierre NANTERME BREAU, Michèle CHABOISSIER, Jean-Christophe PARENTHOUX

Absent : Bernard REUTER

Procurations : Pierre BROCHET donne procuration à Jean-Yves DUPAS
Michèle CHABOISSIER donne procuration à Bernard BLASER
Jean-Christophe PARENTHOUX donne procuration à Angélique LATHUILLIERE

1) Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil municipal désigne Gilles CHARVIN en qualité de secrétaire de séance.

2) Approbation du Compte-Rendu du Conseil Municipal du 1^{er} Décembre 2025 :

Madame le Maire rappelle que le projet de compte rendu de la précédente séance a été transmis aux conseillers municipaux dans les délais réglementaires. Il n'appelle ni remarque ni rectification.

Le Conseil municipal **approuve à l'unanimité** le compte rendu du 1er décembre 2025.

ORDRE DU JOUR :

2026_02_01 ENVIRONNEMENT : Plan d'aménagement de la forêt communale 2026 – 2045

Rapporteur : Bernard BLASER

Le Conseil municipal a approuvé le nouveau plan d'aménagement de la forêt communale élaboré par l'Office National des Forêts pour la période 2026-2045. Ce document fixe les orientations de gestion durable de la forêt : production de bois, maintien de l'affouage, protection de la biodiversité et adaptation au changement climatique.

Adopté à l'unanimité (13 voix).

2026_02_02 ENVIRONNEMENT / GEMAPI : Réhabilitation environnementale et hydraulique du Sérán

Rapporteur : Bernard BLASER

Dans le cadre du projet porté par la Communauté de communes Bugey Sud pour améliorer la gestion des crues et restaurer le fonctionnement écologique du Sérán, le Conseil municipal a été invité à se prononcer sur un scénario d'aménagement. Le conseil s'est prononcé en faveur du scénario intégré, qui vise à concilier prévention des inondations et restauration du milieu naturel.

Adopté à l'unanimité (13 voix).

2026_02_03 FINANCES : Approbation Compte Administratif _ Budget principal 2025

Rapporteur : Jean-Yves DUPAS

Le Conseil municipal a approuvé le compte administratif du budget principal pour l'année 2025, qui retrace l'ensemble des recettes et dépenses réalisées par la commune sur l'exercice.

<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
Dépenses : 953 830.61 €	Dépenses : 997 813.62 €
Recettes : 1 480 569.00€	Recettes : 1 129 146.58 €

Madame le Maire s'étant retirée au moment du vote conformément à la réglementation.

Adopté (12 voix).

2026_02_04 FINANCES : Approbation Compte Administratif _ Budget Scolaire / Périscolaire 2025

Rapporteur : Jean-Yves DUPAS

Le Conseil municipal a également approuvé le compte administratif 2025 du budget scolaire et périscolaire, retraçant les dépenses et recettes liées notamment à l'école et aux services périscolaires.

<u>Fonctionnement</u> Dépenses : 244 710.98 € Recettes : 316 163.99 €	<u>Investissement</u> Dépenses : 153 787.33 € Recettes : 63 637.74 €
---	--

Madame le Maire s'étant retirée au moment du vote conformément à la réglementation.

Adopté (12 voix).

2026_02_05 FONCIER : Acquisition à l'euro symbolique des parcelles D1120, D1123, H0539, E388, C511

Rapporteur : Bernard BLASER

Plusieurs propriétaires ont proposé de céder à la commune différentes parcelles situées en zone agricole ou naturelle. Le Conseil municipal a accepté l'acquisition de ces terrains à l'euro symbolique afin de les intégrer au patrimoine communal.

Adopté à l'unanimité (13 voix).

2026_02_06 FONCIER : Donation Famille LEM des parcelles F827, F828, H597

Rapporteur : Myriam KELLER

Le Conseil municipal a accepté la donation de parcelles situées en zone agricole, connues pour abriter l'ancienne source ayant autrefois alimenté le bourg en eau. Cette acquisition permettra de préserver ce site lié à l'histoire locale.

Adopté à l'unanimité (13 voix).

2026_02_07 FONCIER : Cession parcelle 991 et acquisition parcelles 989, 990, 993, 995, 997, 999, 1001, 1002, 1004, 1005, 1007 situées Route de Belley pour réalisation projet de sécurisation.

Rapporteur : Myriam KELLER

Dans le cadre du projet de sécurisation de l'entrée d'agglomération sur la Route de Belley, la commune doit procéder à une régularisation foncière. Le Conseil municipal a approuvé la cession d'une petite emprise communale et l'acquisition de plusieurs parcelles riveraines nécessaires à la réalisation du trottoir et du cheminement piéton.

Adopté à l'unanimité (13 voix).

2026_02_08 FONCIER : Acquisitions des parcelles 1051, 1053, 1055, 1057, 1061, 1063 – Projet de sécurisation de la Route de Croulet.

Rapporteur : Bernard BLASER

Afin de sécuriser juridiquement l'emprise de la Route de Croulet et de poursuivre les aménagements de sécurité, le Conseil municipal a approuvé l'acquisition auprès de l'Établissement Public Foncier de l'Ain de plusieurs petites parcelles pour une surface totale de 29 m² et un montant de 18 021,76 € HT, soit 19 632,67 € TTC.

Adopté à l'unanimité (13 voix).

2026_02_09 FONCIER : lotissement Avrissieu le haut - Rétrocession parcelles D1287, D1288, D1289, D1290

Rapporteur : Myriam KELLER

Les propriétaires du lotissement d'Avrissieu ont demandé que la voie privée desservant leurs habitations soit intégrée au domaine public communal. Le Conseil municipal a accepté le principe de cette rétrocession gratuite, sous réserve de la conformité technique de la voirie.

La rétrocession serait réalisée :

- À titre gratuit ;
- Avec prise en charge des frais notariés par les colotis (engagement mentionné dans leur courrier) ;
- Sous réserve de la vérification de la conformité technique de la voirie (état de la chaussée, réseaux, conformité aux normes en vigueur) ;
- Le cas échéant, après réalisation des travaux nécessaires à sa mise en conformité.

Le classement dans le domaine public communal interviendra après signature de l'acte authentique et constat de conformité.

L'intégration de cette voie dans le domaine public permettrait :

- Une gestion cohérente du réseau viaire communal ;
- Une clarification des responsabilités en matière d'entretien et de sécurité ;
- Une homogénéisation du statut des voiries desservant les habitations du secteur.

Cette décision impliquera à terme la prise en charge de l'entretien courant par la commune.

Adopté à l'unanimité (13 voix).

2026_02_10 RESSOURCES HUMAINES : Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Myriam KELLER

Afin d'adapter l'organisation des services municipaux, le Conseil municipal a approuvé la transformation d'un poste administratif de 32 heures à temps complet (35 heures) et la régularisation d'un emploi d'entretien en poste contractuel.

Adopté à l'unanimité (13 voix).

2026_02_11 RESSOURCES HUMAINES : Contrat de Mme BRUN Evelyne – APC

Rapporteur : Myriam KELLER

Afin d'assurer la continuité du service de l'agence postale communale, le Conseil municipal a approuvé le renouvellement du contrat de Mme Evelyne BRUN LEMONNIER pour une durée d'un an (fin du contrat 7 février 2027).

Mme BRUN LEMONNIER exerce ses fonctions à raison de 14 heures hebdomadaires (14/35e), les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00. L'ouverture complémentaire de l'agence postale est assurée par un agent titulaire.

Adopté à l'unanimité (13 voix).

2026_02_12 COMPLEMENTAIRE SANTE : Instauration d'une participation de la collectivité à la protection sociale complémentaire santé des agents dans le cadre de la labellisation au 1^{er} janvier 2026

Dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire des agents publics, la commune met en place une participation financière aux contrats de complémentaire santé labellisés. Cette participation est fixée à **15 € par mois et par agent à compter du 1er janvier 2026.**

Adopté à l'unanimité (13 voix).

2026_02_13 SIEA : Convention de coordination entre la Commune de Ceyzérieu et le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) – Travaux de pose de fourreaux pour câble fibre

Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'entrée de Ceyzérieu, le Conseil municipal a approuvé une convention avec le SIEA pour l'enfouissement d'un câble fibre actuellement en aérien Route de Belley. Les travaux seront avancés par la commune puis remboursés par le SIEA.

Adopté à l'unanimité (13 voix).

2026_02_14 : FONCIER : Acquisition des parcelles E744 et E388

Rapporteur : Bernard BLASER

Le Conseil municipal a approuvé l'acquisition de deux parcelles situées en zone naturelle pour une superficie totale de 2 551 m². Cette acquisition s'effectue pour un montant de 137,55 €.

Messieurs MARJOLLET Franck et Georges s'engage à verser la somme de 150 € au CCAS de la commune de Ceyzérieu en contrepartie.

Adopté à l'unanimité (13 voix).

Points divers : Mme BANGE Tracy remercie la Mairie de Ceyzérieu pour son action le retour d'un professeur de français au collège de Culoz.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **22h25**

Le Secrétaire de séance

Gilles CHARVIN



le Maire,

Myriam KELLER

